



Les Français et l'éclairage public

Octobre 2015

Les Français sont satisfaits de l'éclairage public et soulignent son importance pour la sécurisation de l'espace public et la sécurité des habitants

L'attachement des Français pour l'éclairage public ne se dément pas. Une très large majorité des personnes interrogées dans l'enquête (72 %) sont satisfaites de la qualité de l'éclairage public là où elles habitent. Le sentiment de satisfaction est majoritaire dans toutes les catégories de la population. Il est encore plus marqué chez les 60 ans et plus (76 %) et dans les grandes villes (78 %), hors agglomération parisienne où il est dans la moyenne (70 %). A noter que, même si elles restent minoritaires, des poches d'insatisfaction existent dans l'opinion publique française au sujet de l'éclairage public. 8 % des Français jugent qu'il est trop important et gênant dans leur rue. Mais surtout, 16 % pensent qu'il est insuffisant et devrait être amélioré. Les jeunes (25 %) des 18-24 ans, les ouvriers (23 %) et les habitants de l'agglomération parisienne (21 %) sont plus nombreux à pointer l'insuffisance de l'éclairage dans leur zone de résidence.

L'attachement des Français à l'éclairage public se manifeste également dans le fait que les sondés lui accordent beaucoup d'importance dans la vie quotidienne. Une très large majorité de sondés souligne son rôle pour sécuriser les déplacements nocturnes en voiture, en moto, à vélo ou à pied (91 %), mais aussi pour renforcer les conditions de sécurité le soir et la nuit (91 %). Ces deux aspects sont tout particulièrement mis en avant par les femmes (60 % disent que l'éclairage joue un rôle « *très important* » dans l'amélioration des conditions de sécurité, 50 % dans la sécurisation des déplacements), ainsi que par les habitants des grandes villes (59 % dans les villes de plus de 100 000 habitants et 69 % dans l'agglomération parisienne souligne son rôle « *très important* » le renforcement des conditions de sécurité, contre 49 % en zone rurale). A noter enfin que 57 % des Franciliens insistent sur son importance pour sécuriser les déplacements. **Outre l'amélioration du sentiment de sécurité, l'éclairage public renforce le lien social.** 65 % des sondés estiment qu'il favorise la vie de quartier. Cette idée est particulièrement présente chez les jeunes (74 % des 18-24 ans) comme chez les habitants de l'agglomération parisienne (79 %).

Conséquence de ce fort attachement, les Français souhaitent être impliqués dans toutes décisions relatives à l'éclairage dans leur commune. Une très large majorité d'entre eux (86 %) souhaiterait être consultée si leur maire envisageait de couper l'éclairage public la nuit ou une partie de la nuit.

Les Français attendent une modernisation de l'éclairage public et se montrent favorables à la mise en place d'une réglementation qui fixe des exigences

Pour réduire la consommation en électricité liée à l'éclairage public dans leur commune, **l'extinction n'est pas la meilleure des solutions d'après une majorité de personnes interrogées (68 % sont de cet avis, 17 % pensent au contraire que c'est la seule solution et 15 % que c'est une mauvaise solution). Les Français soulignent plutôt l'importance de la modernisation du parc d'éclairage dans leur commune** (pour 91 % d'entre eux, contre 9 % pour qui la modernisation du parc n'est pas importante).

Entre différentes alternatives visant l'optimisation du parc, les Français privilégient la mise en place de sources de lumière très économes en électricité (à 57 %), suivi d'un éclairage qui s'adapte grâce à des détecteurs de présence (43 %). En comparaison, l'abaissement de l'intensité ou des éclairages mieux orientés vers le sol sont deux solutions moins mises en avant par le grand public (respectivement 27 % et 25 % de citations).

Enfin, sensibles à l'absence de réglementation environnementale qui encadre l'éclairage des voies publiques, **une forte majorité de Français (73 % contre 27 % pour qui les élus doivent rester libres) estime nécessaire que l'Etat légifère pour fixer des exigences d'efficacité énergétique et de réduction des nuisances** des installations d'éclairage public neuves ou anciennes.